



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Cette fiche de données de sécurité est conforme à la réglementation (CE) N° 1907/2006 et 1272/2008 et à la norme ISO 11014-1.

Page 1(3)

Numéro FDS : 1324/05

Date : 08-11-2012

Produit : pâte Cleanweld

1 Identification de la substance / du mélange et de la société / l'entreprise

1.1. **Identificateur de produit** : Pâte Cleanweld

1.2. **Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées** : protection de surfaces. Évite l'adhérence des projections de soudure.

1.3. **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité** :

Fournisseur : ESAB France 11, rue du Petit Albi Bâtiment CERIANTHE – 95800 Cergy-Saint-Christophe
sds.esab@esab.fr / ESAB Belgique : Liersesteenweg 173 - Building H - 2220 Heist op den Berg sds.esab@esab.fr
Numéro d'urgence ORFILA France : 01 45 42 59 59
Website: www.esab.com / www.esab.fr / www.esab.be

2 Identification des dangers

2.1. **Classification de la substance ou du mélange**

Propriétés dangereuses de la substance ou du mélange
N'est pas considéré comme un danger pour la santé ou l'environnement dans le cadre de la législation actuelle.

2.2. **Éléments d'étiquetage** : pas de pictogramme

2.3. **Autres dangers** : aucun

3 Composition / informations sur les composants

Le produit est un mélange de substances à base d'huiles végétales.

4 Premiers secours

4.1. **Description des premiers secours**

Inhalation : s'assurer que la victime respire de l'air frais.

Contact avec la peau : laver la peau à l'eau et au savon. Retirer les vêtements contaminés.

Contact oculaire : rincer l'œil avec de l'eau. Consulter un médecin si la gêne persiste.

Ingestion : boire quelques verres d'eau ou de lait. Ne pas provoquer de vomissements.

Équipement de protection individuelle recommandé pour les secouristes : Information non renseignée.

4.2. **Principaux symptômes et effets, aigus et différés** : Information pour le personnel de santé : consulter un médecin si une gêne persiste.

4.3. **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires** : /
Autres informations : non renseignées.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. **Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés : eau pulvérisée, mousse, poudre sèche ou dioxyde de carbone.

Moyens d'extinction inappropriés : ne pas utiliser de jet d'eau plein, car cela propagera le feu.

5.2. **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** :

Risque d'incendie et d'explosion : lorsque le produit est chauffé et en cas d'incendie, des vapeurs / gaz irritants peuvent se former.

Produits de combustion dangereux : monoxyde de carbone (CO).

5.3. **Conseils aux pompiers**

Lutte contre l'incendie : non renseignée.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles : éviter le contact avec la peau et les yeux. Pour la protection individuelle, se reporter à la section 8.

6.2. **Précautions pour la protection de l'environnement**

Précautions pour la protection de l'environnement : ne pas évacuer dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

Contenir les déversements avec du sable, de la terre ou un matériau adsorbant approprié.

6.3. **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Méthodes de nettoyage : recueillir le déversement à l'aide d'un matériau absorbant approprié. Pour l'élimination des déchets, se reporter à la section 13.

6.4. **Référence à d'autres sections**

7 Manipulation et stockage

7.1. **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Manipulation : éviter le contact avec la peau et les yeux.

7.2. **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Stockage : entreposer dans le récipient d'origine bien fermé, dans un lieu sec, frais et bien ventilé.

Température de stockage : 5-40 °C

7.3. **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Cette fiche de données de sécurité est conforme à la réglementation (CE) N° 1907/2006 et 1272/2008 et à la norme ISO 11014-1.

Page 2(3)

Numéro FDS : 1324/05

Date : 08-11-2012

Produit : pâte Cleanweld

Utilisation(s) particulière(s) : non renseignées.

8 Contrôles de l'exposition / protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles de l'exposition professionnelle : zone bien ventilée.

Protection respiratoire : pas de recommandation particulière.

Protection des mains : utiliser des gants de protection.

Type de gants approprié : des gants en caoutchouc nitrile, PVA ou Viton sont recommandés.

Protection oculaire : s'il existe un risque d'éclaboussure, porter des lunettes de sécurité ou une protection du visage.

9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : pâte.

Couleur : jaune.

Odeur : légère odeur.

Point de fusion et intervalle de fusion : < 40 °C

Point d'éclair : ~ 300 °C

Densité relative : 0,90 kg/dm³

Température d'essai : 20 °C

Solubilité : insoluble dans l'eau.

9.2. Autres informations : Aucune

10 Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité : Il n'y a pas de risque de réactivité connu associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique : stable en conditions de température normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses : non renseignée.

10.4. Conditions à éviter : températures extrêmes. Puissants agents d'oxydation. Éviter le contact avec les acides.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter : substances fortement oxydantes.

10.6. Produits de décomposition dangereux : non renseignés.

11 Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

DL₅₀ orale : > 2000 mg/kg

Animal de laboratoire : rat

Autres données toxicologiques : non déterminées.

Effets aigus potentiels

Contact avec la peau : non irritant.

Contact oculaire : non irritant.

Effets différés / exposition répétée

Sensibilisation : pas de sensibilisation.

12 Informations écologiques

12.1. Toxicité

Aigüe, chez les poissons : > 100 mg/l (CL₅₀)

Écotoxicité : produit soit toxique pour les organismes aquatiques.

12.2. Persistance et dégradabilité : le produit n'est pas facilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation : non renseigné.

12.4. Mobilité dans le sol : le produit est insoluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB : non renseignés

12.6. Autres effets néfastes : non renseignés.

13 Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Spécifier les méthodes appropriées d'élimination.

Faire confirmer les procédures d'élimination par l'ingénieur en environnement, dans le respect de la réglementation locale.

Code de déchet EWC : 130207, facilement biodégradable, huiles de moteur, d'engrenage et de lubrification

14 Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU : sans pertinence.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies : sans pertinence

14.3. Classe(s) de danger pour le transport : sans pertinence.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Cette fiche de données de sécurité est conforme à la réglementation (CE) N° 1907/2006 et 1272/2008 et à la norme ISO 11014-1.

Page 3(3)

Numéro FDS : 1324/05

Date : 08-11-2012

Produit : pâte Cleanweld

14.4. Groupe d'emballage : sans pertinence.

14.5. Dangers pour l'environnement: sans pertinence.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Précautions particulières à prendre par l'utilisateur : sans pertinence.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Autres informations pertinentes : Sans pertinence.

15 Informations réglementaires

15.1. Réglementations / législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Références (lois / règlements) *The Aerosol Dispensers (EEC Requirements)(Amendment) Regulations 1996* (S.I. 1996 n° 2421).

Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n° 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n° 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission y compris les modifications. Directive 67/548/CEE sur les substances dangereuses.

EH40/2005, *Workplace exposure limits 2005*, avec modifications.

The List of Wastes (Amendment) Regulations 2005 (Angleterre). (S.I. 2005 n° 895).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée : non

CSR demandé : non

16 Autres informations

Se référer aux documents d'ESAB « Soudage et coupage - Risques et précautions à prendre », F52-529 « Précautions et pratiques de sécurité pour le soudage et le coupage électriques » et F2035 « Précautions et pratiques de sécurité pour le soudage, le coupage et le chauffage au gaz », disponibles chez ESAB, ainsi qu'aux documents suivants :

Au Royaume-Uni : Publication WMA 236 et 237, « Hazards from Welding fume », « The arc welder at work, some general aspects of health and safety ».

En Allemagne : Unfallverhütungsvorschrift BGV D1, « Schweißen, Schneiden und verwandte Verfahren ».

Cette fiche de données de sécurité a été révisée en raison de modifications des sections 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 16. Cette fiche annule et remplace la fiche 1324/04.

ESAB demande que l'utilisateur de ce produit lise attentivement la présente fiche de données de sécurité et prenne connaissance des dangers du produit et des informations de sécurité. Afin de favoriser une utilisation en toute sécurité de ce produit, tout utilisateur doit :

- aviser ses employés, agents et sous-traitants des informations contenues dans la présente fiche ainsi que de toute autre information de risque/sécurité relative au produit ;
- fournir ces mêmes informations à chacun des clients qui acquièrent ce produit ;
- exiger que lesdits clients avisent leurs employés et clients utilisant ce même produit des informations de risques et sécurité.

Les présentes informations sont communiquées en toute bonne foi et sont basées sur des données techniques qu'ESAB considère être fiables. Étant donné que les conditions d'utilisation échappent à son contrôle, ESAB décline toute responsabilité en ce qui concerne l'utilisation desdites informations et n'accorde aucune garantie explicite ou implicite ESAB se tient à votre disposition pour vous apporter toute information complémentaire nécessaire.